



Garde à vue et anxiolytique

Par GIGI2959

Bonjour,

Il y a une semaine, mon fils a été en garde à vue 6 heures. On l'a récupéré à 17h00, complètement désorienté. Il avait pris des anxiolytiques la nuit précédant sa garde à vue. Il ne se souvient plus du tout de ce qui s'est passé, ni s'il a signé un quelconque document. Que peut-il faire pour avoir accès à son dossier et connaître la raison de sa garde à vue.

Merci d'avance pour vos conseils et avis.

Cordialement

Gigi2959

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il lui est conseillé de consulter un avocat sans attendre une autre convocation.

Par GIGI2959

Merci

Par isernon

bonjour,

quel âge a votre fils ?

salutations

Par GIGI2959

Bonjour,

44 ans

Bonne soirée.

Par yapasdequoi

A-t-il pris contact avec un avocat ?

Avec le médecin qui lui a prescrit le traitement ?